

Yvelines votre canton

Saint-Germain-en-Laye - nord /
Communes : Saint-Germain-en-Laye-nord
> Achères

La lettre
du Conseil général des Yvelines



n° 7
Décembre 2009



Yvelines
Conseil général

www.yvelines.fr



Maurice SOLIGNAC
Conseiller général des Yvelines

Interview

Maurice Solignac élu vice-président

Les dernières élections au Conseil général des Yvelines ont placé Maurice Solignac à la vice-présidence de l'Assemblée départementale. Il est chargé des Affaires financières, une "mission de confiance" dans le contexte de crise économique et financière.

Alain Schmitz, Conseiller général de Versailles, a été élu Président à l'unanimité du groupe majoritaire.

Q : Que représente votre élection à cette vice-présidence ?

M. Solignac - Savoir qu'Alain Schmitz a proposé mon nom pour occuper cette vice-présidence est un honneur.

Mon élection est aussi la reconnaissance du travail accompli au Conseil général, où je siège depuis 2001, représentant Saint-Germain-en-Laye Nord et Achères. Depuis 2004, j'occupais par ailleurs la présidence de la Commission des Finances, ce qui m'a permis d'avoir une vue d'ensemble sur tous les projets portés par le Conseil général. En tant que vice-président chargé des Affaires financières, je deviens encore davantage acteur...

Q : Acteur sur le terrain, où une mission délicate vous attend...

M. Solignac - La violence de la crise économique et financière rend en effet ma mission délicate. Mon rôle est de mettre à la disposition du Président les moyens financiers dont il a besoin pour accomplir sa politique tout en préservant les grands équilibres budgétaires et ce, au moment même où les ressources fiscales sont en baisse sensible et les dépenses sociales sont orientées à la hausse.

Alors que la liste des bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active destiné aux personnes privées d'emplois ou en situation d'emploi précaire) va s'allonger, les réformes prévues en matière de fiscalité locale ne nous permettront pas de voir progresser nos recettes. L'équilibre financier ne s'annonce pas facile à trouver.

Fort heureusement, la situation financière laissée par les deux derniers présidents du

Conseil général, est saine. Elle est marquée par un endettement inexistant et une fiscalité faible, ce qui est une exception en France. Donc, des marges de manœuvre existent, et il nous faudra sans doute les mettre en œuvre.

Je pense aussi que cette période de crise est propice à la révision de certains dispositifs qui méritent d'être mieux adaptés aux besoins. En effet la solidarité et l'initiative sont au cœur de notre action. C'est pourquoi, il nous appartient surtout de veiller à ce que chaque euro dépensé soit un euro utile.

Quoi qu'il en soit, mes nouvelles responsabilités n'étant pas compatibles avec la poursuite de ma carrière professionnelle, je me consacre exclusivement depuis quelques mois, à mes mandats de Conseiller général et de Premier maire-adjoint de la ville de Saint-Germain-en-Laye.

Q : Quelle place occupe Saint-Germain-en-Laye ?

M. Solignac - Une place à part. C'est la ville-phare d'un bassin de vie de 350 000 personnes. Desservie par deux nationales (RN 13 et RN 184) et le RER A, c'est aussi un nœud de communication. Et d'ici à quelques années, le prolongement de la ligne de Grande Ceinture Ouest, au sud vers Saint-Cyr-l'Ecole et au nord vers Achères, ainsi que sa liaison directe avec le RER A renforceront davantage encore son statut de "ville-centre".

Q : Et Achères ?

M. Solignac - Achères est aussi importante car c'est dans cette partie de notre territoire que se construira l'avenir, en particulier autour de la Seine et du projet de plate-forme multimodale. Cependant cette ville doit rester

à taille humaine, fière de son passé industriel et agricole, forte de ses diversités et attentive à son avenir. La qualité de son urbanisation est son enjeu principal.



Maurice Solignac avec le Président Alain Schmitz, sur la ligne de la grande ceinture.

Edito

Si vous vous demandez ce que le Conseil général fait pour vous, sachez qu'il est présent dans votre quotidien, à chaque étape de votre vie. Ainsi, il participe au financement des crèches, des haltes garderies et entretient les collèges et les routes. Il gère le RMI/RSA et conventionne les maisons de retraites. Il contribue aussi au développement et au dynamisme de notre département en favorisant l'installation d'entreprises ce qui nous permet d'avoir le plus faible taux de chômage de la région Ile-de-France.

En cette période de fêtes, en pensant à vous tous et en particulier à ceux envers qui la solidarité doit s'appliquer, je vous souhaite un joyeux Noël et une bonne année 2010. ●

Maurice SOLIGNAC
Reste à votre disposition, pour vous rencontrer en prenant rendez-vous auprès du n° 01 30 87 20 30 ●



Maurice Solignac avec les Associations solidaires à Achères.

Expressions politiques

En application de la loi du 27 février 2002, cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques composant l'Assemblée départementale. Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Groupe de la majorité départementale

Le 12 mars 2009, notre assemblée a adopté à l'unanimité le Plan départemental d'appui à la filière automobile. Ce plan d'investissement sans précédent porte déjà ses fruits. L'action volontaire du Conseil général des Yvelines a convaincu de grands acteurs de l'industrie automobile de développer dans les Yvelines des projets d'envergure : Renault produira ainsi sa voiture électrique citadine à Flins-sur-Seine. Grâce à l'impulsion du Conseil général, notre département, berceau du véhicule propre de demain, préserve et développe ses emplois. Les élus du Groupe de la majorité Ensemble Pour les Yvelines soutiennent avec détermination la Vallée de l'Automobile et de la Mobilité Durable dans les Yvelines !

Groupe socialiste

Nous constatons tous les limites du libéralisme mondialisé quand seul le marché fait la loi sans aucun contrôle, ni morale, et nous en subissons les conséquences de plein fouet : chômage, moins d'argent disponible, régression des lois sociales... Nous dénonçons la vocation de l'économie libérale qui gagne de l'argent avec de l'argent, au mépris de l'éthique, des droits et des salaires. Nous devons investir des fonds publics pour soutenir les PME-PMI innovantes en évaluant l'évolution de leurs projets et leur implication dans la création d'emploi. Face au laisser faire des spéculateurs, notre responsabilité d'élus socialistes est de proposer des solutions concrètes avec tous les Démocrates et les Républicains pour redonner un sens social et démocratique à notre société et recentrer les richesses sur les hommes.

Groupe communiste

Préservez le souffle de vie dans nos villages. La privatisation rampante de La Poste ne date pas de cet été. Depuis plus d'un an, les pressions pour transformer nos bureaux de Poste en agence postales tiraillent nos communes et particulièrement nos villages. En cas de refus, la Direction annonce la réduction des moyens, des modifications d'horaires, des suppressions d'emplois. Le 3 octobre, plus de 2 millions de personnes se sont prononcées contre le démantèlement de La Poste. Nous ne devons pas laisser s'en aller ce service public qui est l'un des derniers que connaissent nos villages. La Poste, c'est le lieu où les anciens viennent déposer leurs petites retraites et où le RMiste conserve ses allocations... Depuis le 2 novembre, les débats ont commencé au Sénat. Il est encore temps de faire bouger les choses !